

# DIU Techniques ultrasoniques en anesthésie et réanimation (TUSAR)

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

---

## Présentation

**Important : Les dossiers de candidatures 2023-2024 pour le module "Coeur" doivent être adressés avec un Curriculum Vitae, une lettre de motivation et une lettre du maître de stage à : [cynthiah.fray@aphp.fr](mailto:cynthiah.fray@aphp.fr)**

**Pour le module "ALR", merci de vous adresser à Sorbonne Université [nathalie.durieux@aphp.fr](mailto:nathalie.durieux@aphp.fr)**

**Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : DIA511**

**Co-responsables de l'enseignement : Pr Bernard Cholley**

**Forme de l'enseignement : en présentiel**

**Universités partenaires : Université de Amiens, Bordeaux, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Sorbonne Université, Rennes, Versailles Saint Quentin**

## OBJECTIFS

---

Le DIU est créé pour répondre à un besoin de formation spécifique des anesthésistes-réanimateurs ou réanimateurs médicaux dans le domaine de l'ultrasonographie. La demande des réanimateurs n'est actuellement pas totalement satisfaite par les DIU existants pour plusieurs raisons :

- \* un problème d'accessibilité des non cardiologues aux DIU de cardiologie dans certaines inter-régions
- \* l'élargissement des indications des techniques ultrasoniques qui dépassent largement le domaine de l'échographie cardiaque
- \* des besoins professionnels de plus en plus spécifiques, possiblement opposables en cas de iatrogénie dans un avenir proche (ex, anesthésie locorégionale, pose de voie veineuse profonde...)
- \* une activité clinique de soins non programmés qui nécessite la présence d'une compétence sur le terrain 24 heures sur 24
- \* la disponibilité d'échographe dans la plupart des services de réanimation et bloc opératoire (95% d'après une enquête réalisée dans les CHU en 2008), avec la nécessité de former un plus grand nombre d'opérateurs.

## COMPÉTENCES VISÉES

---

La formation théorique et pratique ainsi dispensée permettra aux anesthésistes-réanimateurs et aux réanimateurs médicaux d'utiliser les techniques ultrasoniques, non invasives, pour aider leur démarche diagnostique et thérapeutique afin d'améliorer la prise en charge des patients les plus graves.

Elle permettra aux réanimateurs de guider certains gestes vulnérants afin d'en limiter les complications (ponctions, drainages).

- \* Pour le module "**coeur**" Obtenir un niveau avancé en échocardiographie de réanimation et un niveau basique en échographie pulmonaire, abdominale et en Doppler transcrânien
- \* Pour le module "**ALR**", Obtenir un niveau avancé en ALR sous échographie et un niveau basique en

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**

échographie pulmonaire, abdominale et en Doppler transcrânien

## Programme

### ORGANISATION

Référence formation : DIA511

Volume horaire : 60 heures

Calendrier : du 23/10/2023 au 27/05/2023 "dates prévisionnelles"

Rythme : 1 à 2 jours par mois

Lieu(x) de la formation : Paris

**ATTENTION, les contacts pédagogiques sont différents selon les modules :**

- Pour le module écho cœur (inscriptions à Paris Cité) :  
secrétariat du Pr Cholley : [cynthiah.fray@aphp.fr](mailto:cynthiah.fray@aphp.fr)

- Pour le module ALR.: secrétariat du Pr M. Bonnet (inscriptions à l'Institut Curie) :  
[nathalie.durieux@aphp.fr](mailto:nathalie.durieux@aphp.fr)

### CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Le DIU comporte :

- \* un tronc commun obligatoire : notions physiques de base, fonctionnalités et réglage des appareils, repérage des vaisseaux périphériques et intracrânien
- \* des modules obligatoires : échographie cardiovasculaire, anesthésie locorégionale

- \* des modules optionnels : exploration thoracique, exploration abdominale, exploration intracrânienne.

Le candidat suit l'enseignement du tronc commun qui est obligatoire. Il choisit en revanche au moment de son inscription au DIU :

- \* un des deux modules obligatoires
- \* deux des trois modules optionnels

Un seul des deux modules obligatoires peut être validé par année. La validation du second module obligatoire nécessite une réinscription. Dans ce cas, l'étudiant garde le bénéfice de la validation du tronc commun et des modules auxquels il s'est déjà inscrit la première fois.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

#### Équipe pédagogique

Dr Morgan Le Guen / Dr Bernard Cholley / Dr Antoine Vieillard-Baron / Dr Adrien Bouglé

#### Ressources matérielles :

Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- \* d'échanger des fichiers, des données
- \* de partager des ressources, des informations
- \* de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

#### MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émerge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

A l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

### STAGE

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)

Stage : Obligatoire

## Admission

- \* Les titulaires d'un diplôme français de docteur en médecine
- \* Les médecins français titulaires d'un DES en anesthésie-réanimation ou titulaires d'un autre DES et inscrits en 2ème année de DESC de réanimation médicale
- \* Les médecins originaires d'un pays de l'UE titulaires d'un diplôme de docteur de médecine, spécialistes en anesthésie-réanimation leur permettant d'exercer dans leur pays d'origine
- \* Les internes inscrits à partir de la 4ème année de DES d'anesthésie-réanimation et les internes inscrits à partir de la 1ère année de DESC d'anesthésie-réanimation
- \* Les candidats jugés aptes à suivre l'enseignement par le directeur de l'enseignement et autorisés par le conseil pédagogique

L'autorisation d'inscription est prononcé par le directeur de l'enseignement après examen du dossier.

## PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaires hormis les diplômes liés aux titres que doivent détenir les futurs inscrits (cf. personnes autorisées à s'inscrire dans la rubrique "Admission").

## LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page <http://www.reussir-en-universite.fr/index.html>.

### Droits de scolarité :

Inscrivez-vous à l'Université de rattachement  
– seuls les inscrits à Université Paris Cité  
bénéficieront de l'exonération des frais de dossier

sur présentation d'un certificat de scolarité de l'une des 2 universités.

### FRAIS DE FORMATION\* selon votre profil

- \* Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **1130 €**
- \* Pour toute personne finançant seule sa formation : **1130 €**
- \* Tarif préférentiel UNIQUEMENT si vous êtes :
  - \* Diplômé de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier : **800 €** (justificatif à déposer dans CandidOnline)
  - \* Étudiant, Interne, Faisant Fonction d'Interne universitaire : **550 €** (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'État - hors DU-DIU - à déposer dans CandidOnline)

+

**FRAIS DE DOSSIER\* : 300 €** (à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à Université de Paris pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CandidOnline).

*\*Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

[Cliquez ici pour lire les Conditions Générales de vente / Outils de l'adulte en Formation Continue / Documents institutionnels / CGV hors VAE](#)

**Date de début de candidature** : 11 juil. 2024

**Date de fin de candidature** : 10 oct. 2024

**Date de début de la formation** : 24 oct. 2024

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](http://u-paris.fr/choisir-sa-formation)

## Et après ?

### POURSUITES D'ÉTUDES

---

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

## Contacts

### Responsable(s) pédagogique(s)

Bernard Cholley

### Responsable(s) pédagogique(s)

Morgan Le Guen

### Secrétariat pédagogique

Cynthiah Fray

cynthiah.fray@aphp.fr

### Gestionnaire de formation continue

Bruna Simon

fariza.benatsou@u-paris.fr ou laurence.guilloux@u-paris.fr

## En bref

### Composante(s)

UFR de Médecine

### Modalité(s) de formation

- Formation continue

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**